

Valerie Quennehen

De: elodie robillart <elodie.robillart@mairiebully.fr>
Envoyé: mercredi 20 juillet 2022 10:02
À: Valerie Quennehen
Objet: Règlement Local de Publicité

Madame,

Bonjour,

Je fais suite à votre courrier en date du 06 juillet reçu en nos services le 07 juillet sollicitant l'avis de la municipalité sur le projet de Règlement Local de Publicité arrêté.

Par le présent mail, je tiens à vous informer que ce dernier n'appelle pas de remarque.

Restant à votre disposition

Cordialement

Elodie ROBILLART
Directrice de Cabinet
Hôtel de Ville
62, rue François Brasme - BP 89
62160 BULLY-LES-MINES
Tél. : 03.21.44.92.92
Fax. : 03.21.44.92.94
Email : elodie.robillart@mairiebully.fr